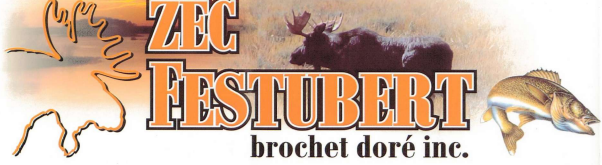


Association chasse et pêche



ZEC
FESTUBERT
brochet doré inc.

Règlement 2.5 Carte 1/7
Règlement concernant la division du territoire de la zone d'exploitation contrôlée
Festubert en secteurs de pêche, de chasse, de camping ou d'autres activités
récréatives

Annexe A

Secteurs de pêche, de chasse au petit gibier ou à l'ours, d'activités récréatives
autres que la chasse, la pêche ou le camping
Secteur #1 - poste d'accueil (délimité par un trait de couleur rouge) 50 m dia.
Secteur #2 - le reste de l'ensemble du territoire de la Zec Festubert

Annexe B

Secteurs de chasse à l'original
27 secteurs délimités par un trait de couleur blanc
Adopté par le CA de la Zec Festubert le 9 mars 2016



LÉGENDE	
RESEAU ROUTIER Primaires Secondaires Tertiaires	SERVICES Accueil Éclairage Secteur de chasse
HYDROLOGIE Cours d'eau (fleuve, rivière, lac, puits, source, etc.) Lac, lac intermittent Région humide Rapides, chutes Marais Quai Barrage HYDROLOGIE Cours d'eau (fleuve, rivière, lac, puits, source, etc.) Puits artésien	TERRITOIRE FAUCONNE Limite de la zec Poursuites à droits exclusifs



Carte pour usage de référence uniquement
Les données sont fournies en l'état sans garantie
de précision. Elles ne sont pas destinées à être
utilisées pour des opérations de terrain.
Tous droits réservés. 2016

Nous sommes reconnaissants de l'aide de la
Géomatique Québec et de la
Géomatique Québec

JLC
Géomatique

Représenté par JLC Géomatique
1000, rue Saint-Jacques
Montréal, Québec H3K 2S1
Téléphone: 514 392-1234
Téléfax: 514 392-1235